Image not found or type unknown

Arret periode d'essai

Par **Ydmsglm**, le **04/09/2019** à **15:40**

Bonjour

Je souhaite arreter mon periode d'essai ça fait seulement 9 jours que je suis dans l'entreprise, j'ai un arret de maladie de 3 jours qui debute aujordhui j'ai un preavis de 48h,

pourrais-je faire ma demande d'arret par mail?

Par **Visiteur**, le **12/09/2019** à **18:59**

Bonjour
Désolé pour les délais, les bénévoles sont très occupés par aileurs.

Votre réponse dans ce dossier
https://www.unpeudedroit.fr/droit-du-travail/la-periode-dessai-les-regles-a-respecter/

Par **P.M.**, le **12/09/2019** à **20:49**

Bonjour,

Toute interruption de la période d'essai en prolonge le terme...

On parle d'avantage de délai de prévenance de rupture de la période d'essai, il n'est pas prévu de forme pour la rompre, sauf disposition particulière à la Convention Collective applicable ou au contrat de travail...

C'est plus un décision qu'une demande qui peut être notifiée pendant un arrêt-maladie...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés